

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
195^e année
14 novembre 2019
n° 39 / 7840^e
pages 2129 à 2176



ÉDITORIAL

2129 Le droit commercial va-t-il disparaître ?, *Jean Paillusseau*

ACTUALITÉS

- 2133 Transport aérien (retard): preuve de la présence du passager à l'enregistrement
- 2134 Adoption en Allemagne: reconnaissance en France de la qualité d'héritier réservataire
- 2136 Justice (indépendance et inamovibilité): nouvelle condamnation de la Pologne
- 2137 Procès au fond et convention judiciaire d'intérêt public: quelle coexistence possible ?
- 2138 Restitution des biens saisis (refus): risque d'obstacle à la manifestation de la vérité
- 2139 Saisie pénale (bien incorporel): contrôle de proportionnalité de la saisie en valeur
- 2140 Médicaments vétérinaires (importation sans autorisation): primauté du droit européen

POINT DE VUE

2141 À propos d'une proposition de loi visant à introduire une clause résolutoire dans les baux en cours, *Marie Boutron-Collinot*

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 2149 **Chronique** : Un nouveau Code civil ?, *Rémy Cabrillac*
- 2153 **Panorama** : Droit du travail – Relations professionnelles, *Pascal Lokiec et Jérôme Porta*
- 2163 **Notes** : La propriété et le contrôle de proportionnalité, *note sous Civ. 3^e, 4 juill. 2019, Romain Boffa*
- 2169 Exclusion du recours en contribution exercé contre une société par son dirigeant auteur d'une infraction pénale intentionnelle, *note sous Com. 18 sept. 2019, Clément François*

ENTRETIEN

2176 Mathilde Hautereau-Boutonnet – Quel procès pour l'environnement ?

DALLOZ



Version numérique incluse*



321939



9 782993 219393

31/35, rue Froidevaux
75685 PARIS CEDEX 14
Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66
Fax 01 40 64 54 66
www.dalloz.fr - recueil@dalloz.fr

PRÉSIDENT,
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION,
PHILIPPE DÉROCHE

CONSEIL SCIENTIFIQUE
Alain BÉNABENT, Pascale DEUMIER,
et Philippe MERLE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE
Bénédicte FAUVARQUE-COSSON

RÉDACTION

• DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

• RÉDACTION

Laura CONSTANTIN (5370)

Maëlle HARSOUËT DE KERAVEL (5379)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque - Crédit - Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence - Distribution : Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires : Xavier DELPECH

Contrat - Responsabilité - Assurance : Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET

Société et marché financier : Alain LIENHARD

• ÉDITION - RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Patricia ANDRY (5284)

Laurence BREUZÉ-DINNAT (5481)

Katy PERCHEREAU (5366)

Directeur artistique : Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES

1^{er} secrétaire de rédaction : Véronique THILL

Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIBAL

Secrétaire de rédaction numérique : Carole ROBAN

ABONNEMENTS - RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Yvette NAY, Directrice

80, avenue de la Marné - 92541 Montrouge Cedex

Fax : 01 41 48 47 92 - ventes@dalloz.fr

Relations clients : Ginette N'KOUA, Responsable

Tél. : 01 40 92 20 85

Service publicité : Myriam LACROIX, Responsable

Tél. : 01 40 92 69 66 - mlacroix@editions-legislatives.fr

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement : France : 705 € HT (719,81 € TTC)

Étranger : 771 € HT

Prix au numéro : 31,65 € TTC

ISSN 0034-1835 - N° CPPAP 1022 T 82206

JOUVE, 733 rue St Léonard BP 3

53101 Mayenne Cedex

Dépôt légal - Novembre 2019

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3956040 €

Siège social : 31-35, rue Froidevaux Paris 14^e

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69572 195 550

Filiale du groupe Lefebvre-Sarrut



Origine du papier : Portugal
Taux de fibres recyclées : 0 %
Prot : 0,08 kg/t

ÉDITORIAL

Jean Paillusseau

2129

Le droit commercial
va-t-il disparaître ?



ACTUALITÉS

2132

DROIT DES AFFAIRES

Consommation

Clause abusive (crédit à la consommation):
émission d'un billet à ordre en blanc,
CJUE 7 nov. 2019

Contrat d'affaires

Transport aérien (retard): preuve de la
présence du passager à l'enregistrement,
CJUE 24 oct. 2019

2134

DROIT CIVIL

Famille-Personne-Succession

Droit de visite (demande dans les
conclusions): respect du principe du
contradictoire, *Civ. 1^{re}, 6 nov. 2019*

Adoption en Allemagne: reconnaissance en
France de la qualité d'héritier réservataire,
Civ. 1^{re}, 6 nov. 2019

Contribution à l'entretien des enfants: portée
des circonstances postérieures à la requête,
Civ. 1^{re}, 6 nov. 2019

Communauté entre époux (outrépassation
des pouvoirs): transmission de l'action en
nullité, *Civ. 1^{re}, 6 nov. 2019*

Succession (recel successoral): demande en
rapport de libéralité, *Civ. 1^{re}, 6 nov. 2019*

2135

DROIT IMMOBILIER

Bail

Bail d'habitation (loi de 1948): non-renvoi
d'une QPC relative au droit de reprise,
Civ. 3^e, 24 oct. 2019

2136

DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

Droit européen

Justice (indépendance et inamovibilité):
nouvelle condamnation de la Pologne,
CJUE 5 nov. 2019

2137

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Procédure pénale

Procès au fond et convention judiciaire
d'intérêt public: quelle coexistence
possible?, *TGI Nanterre, 18 sept. 2019*
Restitution des biens saisis (refus): risque
d'obstacle à la manifestation de la vérité,
Crim. 6 nov. 2019

Réparation civile: demande de solidarité
sollicitée par un condamné, *Crim. 30 oct. 2019*

Saisie pénale (bien incorporel): contrôle de
proportionnalité de la saisie en valeur,
Crim. 6 nov. 2019

2140

DROIT PUBLIC

Santé publique

Médicaments vétérinaires (importation sans
autorisation): primauté du droit européen,
Crim. 5 nov. 2019

2140

PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile

Injonction de payer (ordonnance): obligation
de signification dans les six mois,
Civ. 2^e, 17 oct. 2019



POINT DE VUE

2141

À propos d'une proposition de loi visant à introduire une clause résolutoire dans les baux en cours par Marie Boutron-Collinot



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUES

2143

« Toutes les femmes » ?
par Marc Pichard

2149

Un nouveau Code civil ?
par Rémy Cabrillac

PANORAMA

2153

Droit du travail – Relations professionnelles
octobre 2018 – octobre 2019
par Pascal Lokiec et Jérôme Pcrta

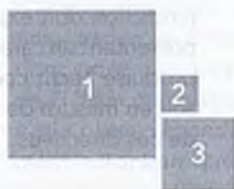
NOTES

2163

La propriété et le contrôle de proportionnalité,
note sous Civ. 3^e, 4 juill. 2019
par Romain Boffa

2169

Exclusion du recours en contribution exercé contre une société par son dirigeant auteur d'une infraction pénale intentionnelle, note sous Com. 18 sept. 2019
par Clément François



ENTRETIEN

2176

Mathilde Hautereau-Boutonnet
Quel procès pour l'environnement ?

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise. Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non. Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif. L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit

à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence, 20000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5500 signes (références entre parenthèses).



***Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.**

Retrouvez également votre revue numérique sur Dalloz-Revues.fr